

Tel : 05.65.31.94.43

Courriel : mairie.floressas@orange.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2022
COMMUNE DE FLORESSAS
Note de présentation brève et synthétique

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

RÉSULTATS DE 2022

Dépenses de fonctionnement	158 387.79
Recettes de fonctionnement	285 042.88
Résultat de fonctionnement	126 655.09
Dépenses d'investissement	100 820.38
Recettes d'investissement	48 712.41
Résultat d'investissement	-52 107.97
Résultat global de clôture	74 547.12

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1/ Vue générale de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice de 2022	158 387.79	181 134.04
Report de l'exercice 2021		103 908.84
Total réalisations	158 387.79	285 042.88
Restes à réaliser à reporter en 2023	0	0
Résultat cumulé	158 387.79	285 042.88
Résultat exercice 2022		126 655.09

2/ Dépenses de fonctionnement

	Budget primitif (pour mémoire)	CA 2022
011- Charges à caractères général	42 110.00	36 130.84
012- Personnel	30 200.00	29 947.12
014- Atténuations de produits	28 000.00	27 178.69
65- Autres charges de gestion courante	56 300.00	56 002.36
66- Charges financières -remboursement des intérêts d'emprunt	1 850.00	1 534,78
67- Charges exceptionnelles	0	0
022- Dépenses imprévues	3 764.84	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement	162 224.84	150 793.79
023- Virement à la section d'investissement	82 500.00	
042- Opération d'ordre	7 594.00	7 594.00
Total	252 318.84	158 387.79

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures, équipements publics et des services : électricité, gaz, eau, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, contrats de maintenance, primes d'assurance, fournitures et travaux pour l'entretien des bâtiments, de la voirie... Au regard du budget prévisionnel, les dépenses à caractère général sont en baisse de 14.20 %

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 : Il s'agit de la contribution de compensation de la commune en faveur de la CCVLV.

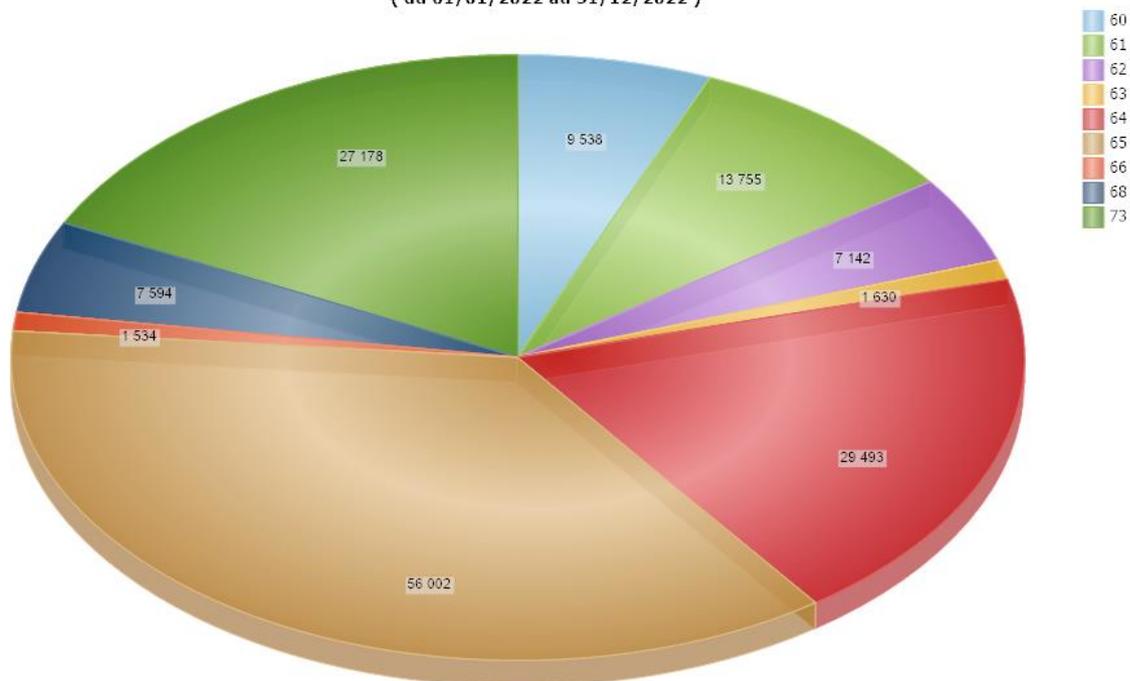
Chapitre 65 : Ce chapitre correspond à la participation annuelle versée au service incendie (SDIS), à la participation aux communes du groupement, subvention du SIFA, cotisation DGFIP, aux subventions attribuées aux associations, Cotisation DIF élus ainsi qu'au versement des indemnités et cotisations des élus.

Chapitre 66 : Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.

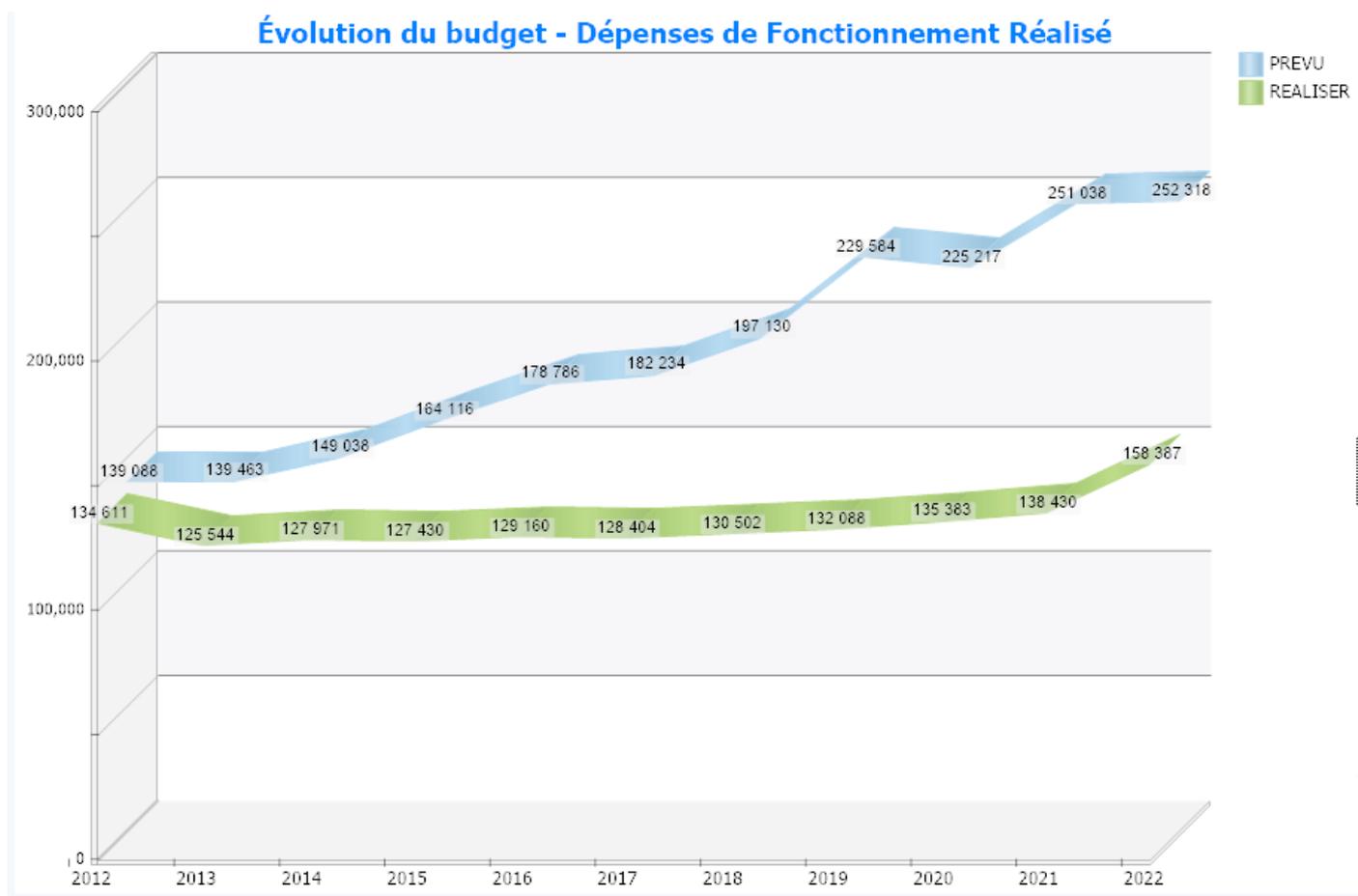
Chapitre 023 : La somme inscrite à ce chapitre contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 82 500.00 €.

2.1/ Répartition des dépenses de fonctionnement

Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement Réalisé
(du 01/01/2022 au 31/12/2022)



2.2 Évolution des dépenses réelles de fonctionnement



3.1/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

	Budget primitif (pour mémoire)	CA 2022
013- Atténuation de charges		7 072.04
70- Produits des services	2 580.00	4 230.81
73- Impôts et taxes	80 800.00	95 021.68
74- Dotations	56 830.00	58 267.58
75- Autres produits	8 200.00	14 058.55
76- Produits financiers	0	0
77- Produits exceptionnels	0	2 483.38
Total des recettes réelles de fonctionnement	148 410.00	181 134.04
042- Opération d'ordre	0	0
002- Résultat 2021 reporté	103 908.84	103 908.84
Total	252 318.84	285 042.88

Chapitre 013 : Ce chapitre comprend le remboursement des indemnités journalières suite aux congés de maladie de l'agent technique titulaire.

Chapitre 70 : est enregistré à ce chapitre le montant des ventes (achat de concession dans les cimetières, emplacements marché hebdomadaire), les produits afférents aux activités annexes (redevance d'occupation du domaine public), et remboursement de la TEOM + Fuel des locataires.

Chapitre 73 : Ce chapitre concerne principalement la fiscalité locale. Il se détaille comme suit :

73 Impôts et Taxes	Budget primitif	CA 2022
73111- Taxes foncières et d'habitation	68 500.00	72 290.00
7318- Autres impôts locaux ou assimilés	0	83.00
73223- FPIC Fonds péréquation ress. com. et intercommunalité	3 300.00	3 544.00
73224 – Fonds Départ des Droits de Mutation pour commune de – de 5000 habitants	7000.00	19 104.68
7381- Taxes additionnelles droits de Mutation	2 000.00	
	80 800.00	95 021.68

Les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.23 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 153.69 %

Le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) : il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

La répartition entre les communes membres de la CCVLV (Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble) est faite en fonction du potentiel financier par habitant et de la population. En 2021, la commune a bénéficié de ce fonds à hauteur de 3 544.00 €.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. Il se détaille comme suit :

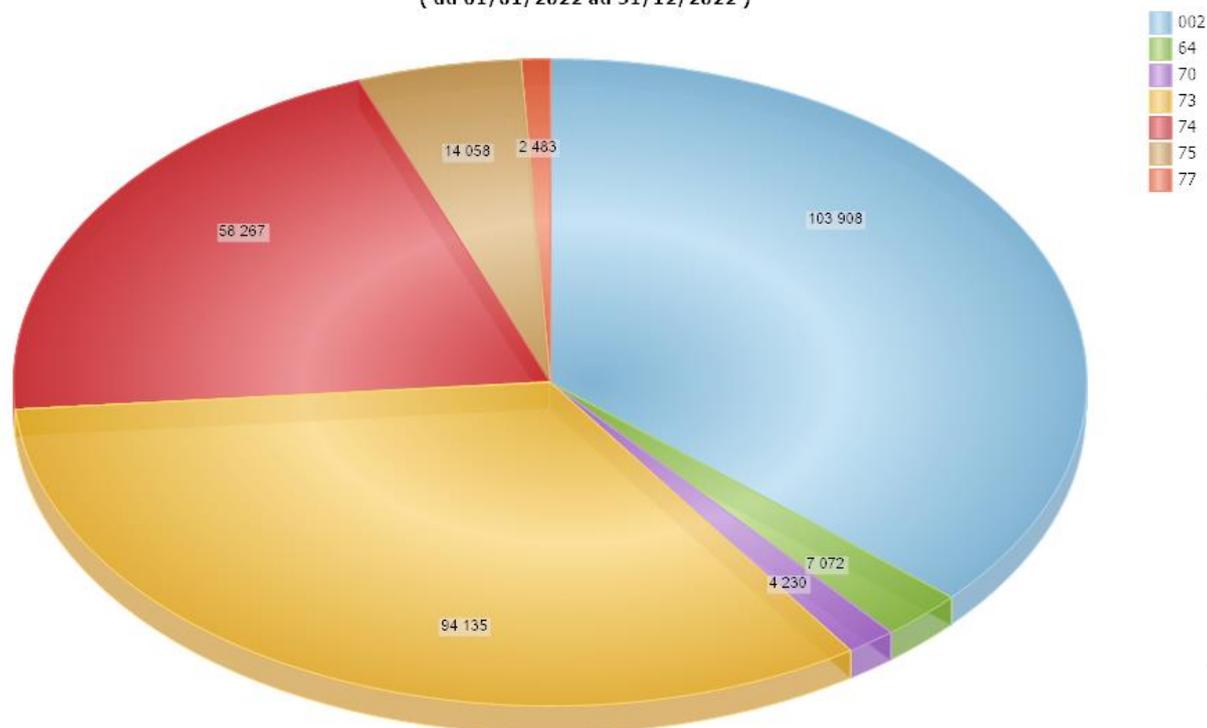
74 Dotations, subventions	Budget primitif	CA 2022
7411- Dotation forfaitaire	33 200.00	33 544.00
74121- Dotation de solidarité rurale	10 300.00	10 599.00
74127- Dotation nationale de péréquation	4 300.00	4 448.00
742- Dotation aux élus locaux	6 000.00	6062.00
744 – FCTVA	130.00	445.06
74718- Autres participations de l'Etat	0	87.00
74834- Etat – Compensation au titre des exonérations taxes foncières	2 800.00	2 844.00
7488- Autres attributions et participations	100.00	238.52
	56 830.00	58 267.58

Chapitre 75 : Sont inscrits à ce chapitre les revenus liés à la location de la salle des fêtes de la commune et des bâtiments communaux.

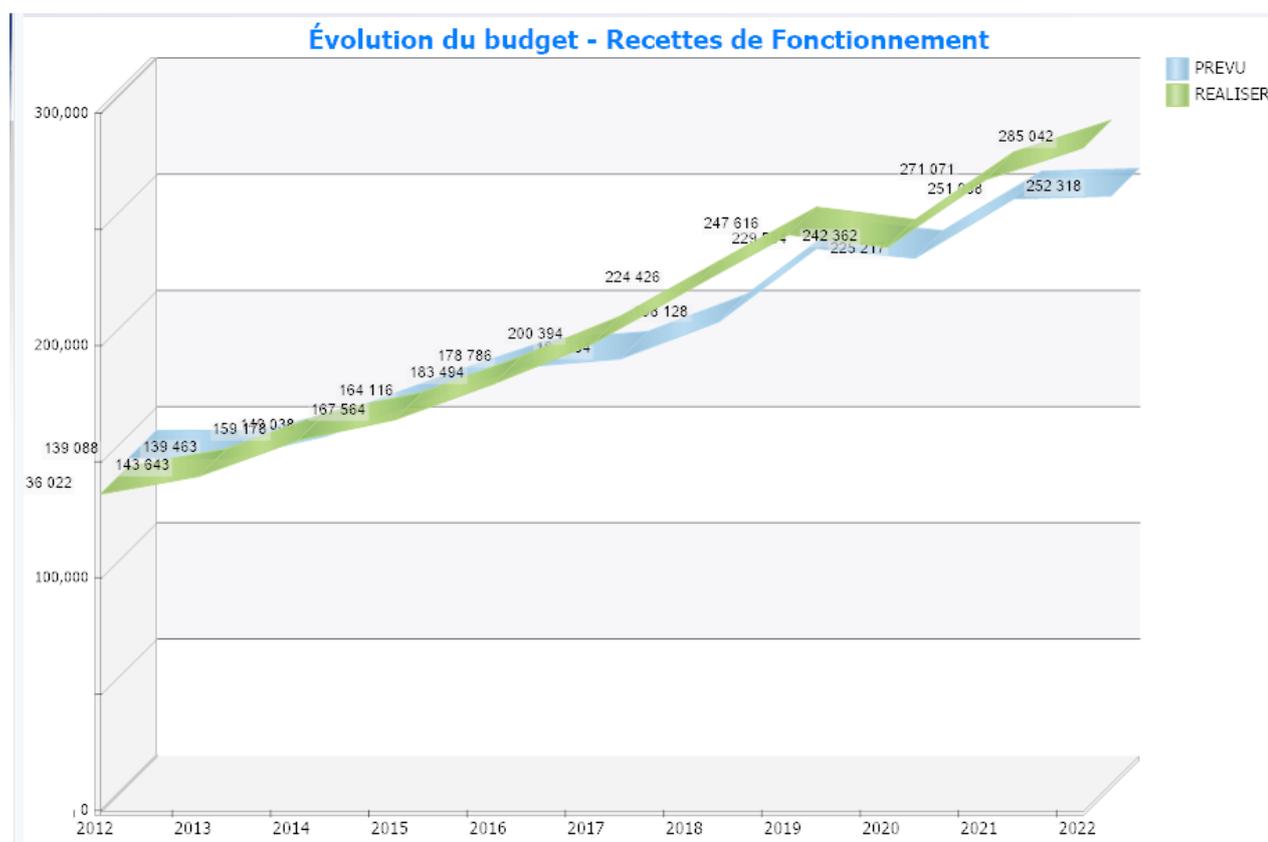
75 Autres produits de gestion courante	Budget primitif	CA 2022
752-Revenus des immeubles	8 200.00	12 822.06
7588-Autres produits div.de gestion courante	0	1 236.49
	8 200.00	14 058.55

3.2 / Répartition des recettes de fonctionnement

Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Réalisé
(du 01/01/2022 au 31/12/2022)



3.3/ Évolution des recettes de fonctionnement



L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La Section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractères exceptionnels.

1/ Vue générale de la section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2022	55 317.94	48 712.41
Report exercice 2021	25 502.44	
Total réalisations	80 820.38	48 712.41
Restes à réaliser à reporter en 2023	20 000.00	0
Résultat cumulé	100 820.38	48 712.41
Résultat exercice		- 52 107.97

2.1/ Dépenses d'investissement

	Budget primitif (pour mémoire)	CA 2022
21 - Opérations d'équipement	72 548.20	28 798.82
13- Subventions d'investissement	0	0
16- Emprunts et dettes assimilées	25 819.00	25 469.12
020 – Dépenses imprévues	3 594.00	
Total des recettes réelles d'investissent	29 413.00	25 469.12
040- Opération ordre de transfert entre section	0	0
041- Opérations patrimoniales	1 050.00	1 050.00
002- Résultat 2021 reporté	25 502.44	25 502.44
Restes à réaliser au 31/12		20 000.00
Total	128 513.64	100 820.38

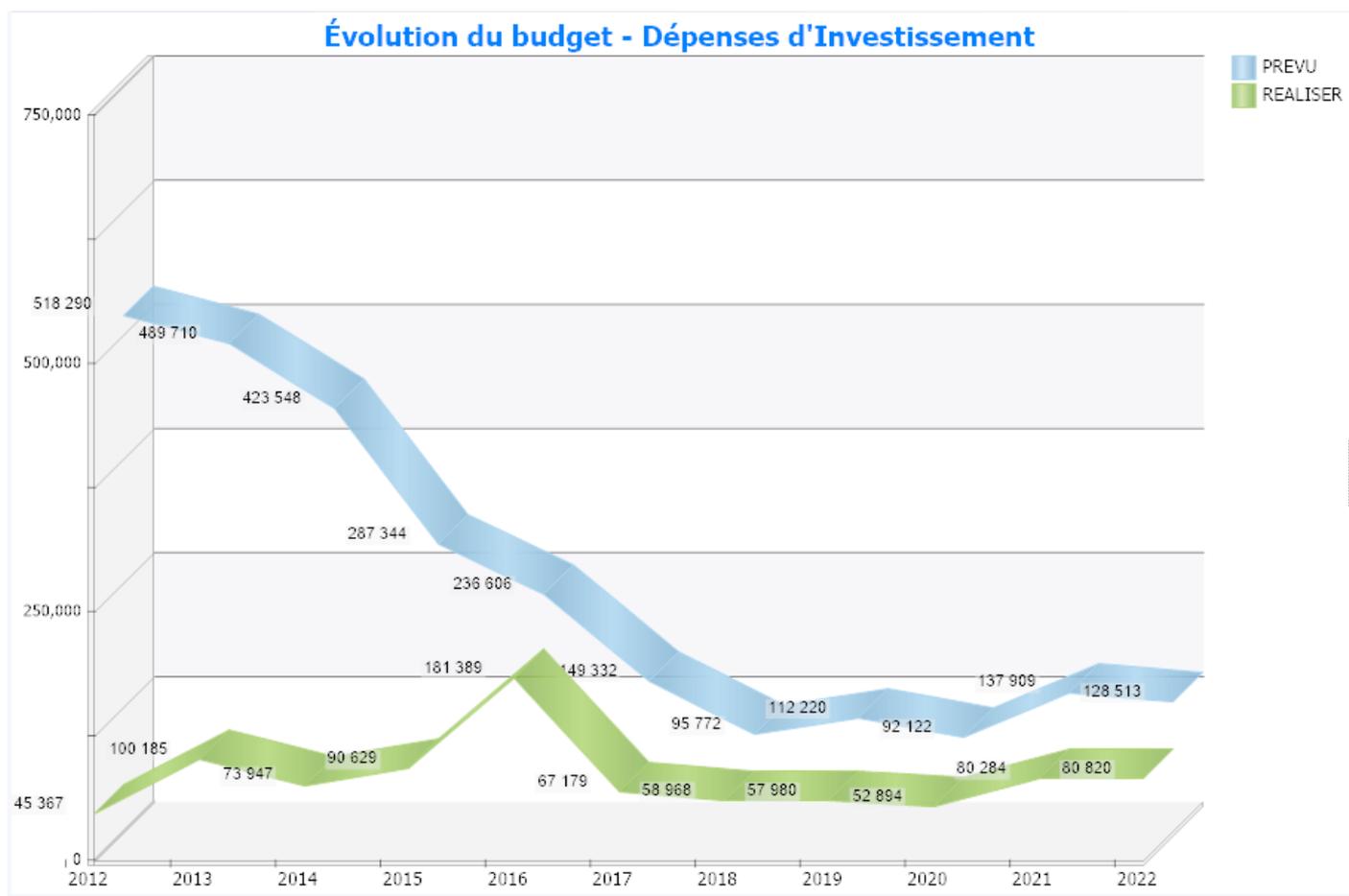
Chapitre 16 : Il concerne le remboursement du capital des emprunts

Chapitre 21 : Il correspond aux immobilisations corporelles détaillées ci-dessous

Chapitre 41 : correspond aux frais d'étude de l'adressage postal

Détail du chapitre 21	CA 2022
Bureautique informatique : achat logiciel gestion du cimetière	1 000.00
Installation intérieur salle des fêtes : achat de chaises extérieures, achat de tables rondes + molletons de protection	5 395.92
Travaux cœur de village : Restauration du socle et ravalement de la statue de la Sainte Vierge + création de logos en céramique représentant les hameaux du village	3 929.20
Petit mobilier : Fauteuil poste de secrétariat	292.80
Aménagement parking et abord du château : achat de 2 table de pique-nique + fabrication de 2 mats métallique pour fixation de la guirlande électrique	1 726.39
Adressage postal : panneaux de noms de rues, numéros de boîtes aux lettres + pose + solde étude	13 717.08
Panneaux d'informations communaux : achat d'un panneau pour affichage règlement intérieur + infos diverses cimetière	1 548.00
Tente de réception	1 188.99
TOTAL :	28 798.38

2.2/ Evolution des dépenses d'investissement



3/ Recettes d'investissement

	Budget primitif (pour mémoire)	CA 2022
13- Subventions d'investissement	5 749.00	8 476.00
16- Emprunts et dettes assimilées	0	0
Total des recettes réelles d'équipement	5 749.00	8 476.00
10- Dotations, fonds divers et réserves	1 280.00	1 851.77
1068- Réserves – Excédents de fonctionnement capitalisés	28 731.64	28 731.64
165- Dépôts et cautionnement reçus	1 609.00	1 009.00
Total des recettes financières	31 620.64	31 592.41
021- Virement de la section de fonctionnement	82 500.00	
040- Opérations ordre transfert entre sections	7 594.00	7 594.00
041- Opérations patrimoniales	1 050.00	1 050.00
Total des recettes d'ordre d'investissement	91 144.00	8 644.00
<i>Restes à réaliser -subvention d'investissement-</i>		0
TOTAL	128 513.64	48 712.41

Chapitre 10 : Vient, sur ce chapitre, le remboursement de la TVA suite aux investissements réalisés en 2020 ainsi que le versement de la taxe d'aménagement.

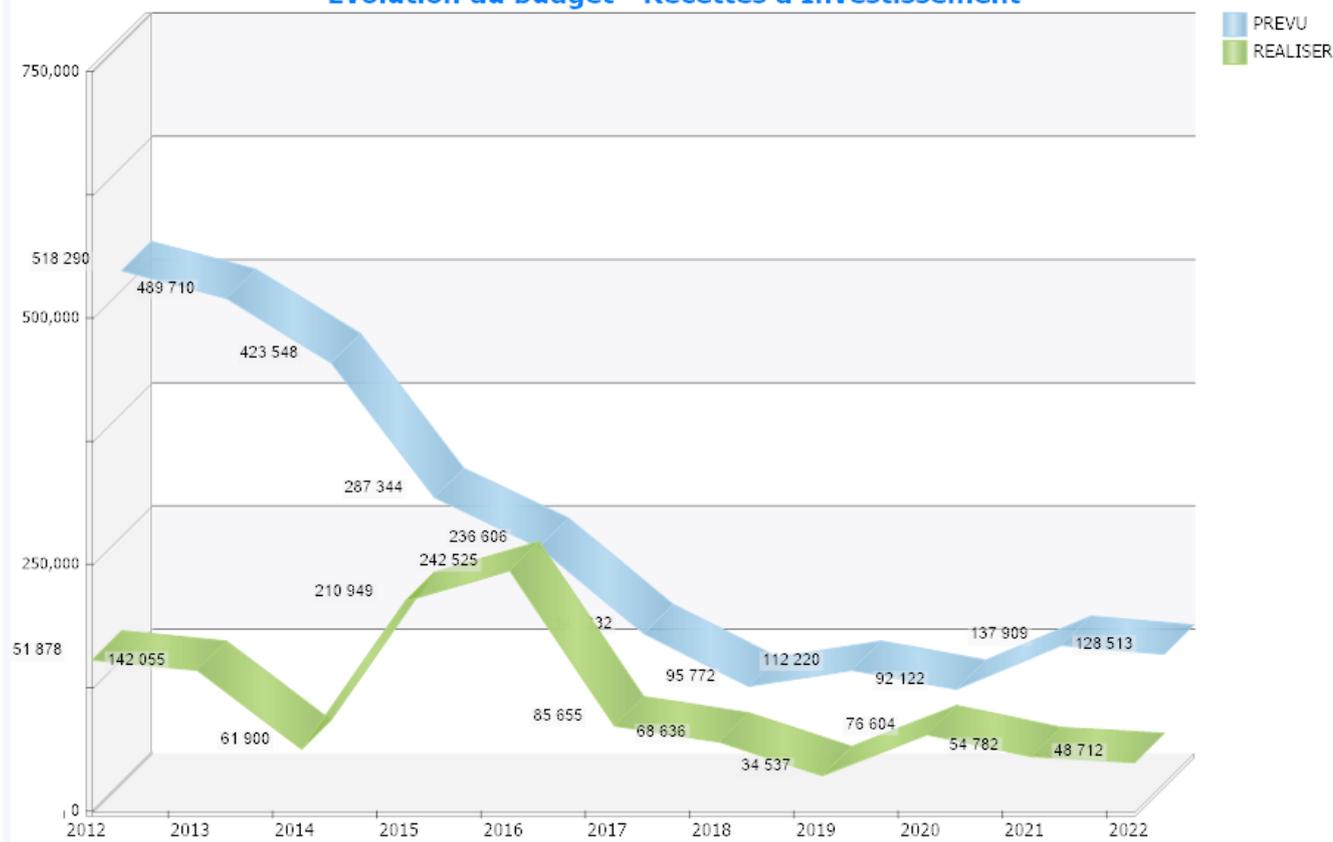
A l'article 1068, est reporté le résultat de l'exercice précédent pour couvrir le besoin de financement des investissements

Chapitre 13 : Il s'agit des versements au titre des subventions DETR pour l'adressage postal et la rénovation de la statue de la Sainte Vierge

Chapitre 16 : emprunt sollicité.

Chapitre 165 : est crédité lors du versement et débité lors du remboursement par le débit ou le crédit d'un compte de trésorerie après des opérations d'ordre de paiement ou d'encaissement.

Évolution du budget - Recettes d'Investissement



4/ Les restes à réaliser à reporter en 2023

	CA 2022
Recettes	
	0
Total Recettes	0
Dépenses	
Travaux cœur de village : Rénovation de la croix de Mission + travaux électrique place de la mairie	20 000.00 €
Total des dépenses	20 000.00 €